



Les décisions du Bureau en bref

20 octobre 2021

Parc naturel régional du Pilat 20 octobre 2021

Voici le résumé des principales décisions de la réunion du Bureau du Parc naturel régional du Pilat

ACTUALITÉ DES COMMISSIONS

- La Commission Aménagement du territoire et Paysages réunie le 21 juin 2021 a notamment préparé un échange avec les élus du Syndicat mixte du Scot Sud Loire, qui a eu lieu le 1er juillet, sur les dispositions pertinentes de la Charte à transposer dans le SCOT Sud Loire en cours de révision.
- La Commission Tourisme et Loisirs, le 22 juillet 2021, a discuté du projet national « Destination Parcs » qui vise à commercialiser des séjours touristiques avec une spécificité Parc. Le Pilat fait partie des 15 Parcs pilotes de cette nouvelle démarche.
Elle a échangé sur le bilan du contrat de Pôle de pleine nature 2016-2020 : 21 opérations réalisées, portées par 8 maîtres d'ouvrage différents, soit 2 500 000 € de dépenses engagées et un soutien de la Région et de l'Union européenne à hauteur de 1 330 000 €.
- La Commission Évaluation et Révision de la Charte s'est réunie les 9 juin et 30 août 2021 pour définir les modalités d'association des différents publics aux travaux de révision de la Charte. Elle a échangé sur une première version du diagnostic de territoire.
- La Commission Biodiversité et Eau a échangé le 1er septembre 2021 sur la clôture du programme ABC, l'installation d'un comité départemental « loup » dans le Rhône. Elle a travaillé sur la préparation des Rencontres de l'Observatoire de la Biodiversité et l'évènementiel mi-parcours du Contrat Vert et Bleu qui ont eu lieu en septembre.
- La Sous-Commission Forêt-Bois s'est retrouvée le 27 septembre 2021 pour échanger sur les projets de rénovation du martelloscope de Pélussin, de construction d'un observatoire territorial de la forêt, de contractualisation d'obligations réelles environnementales avec l'association Robin du Bois sur des forêts lui appartenant, de création d'une boîte à outils pédagogiques sur la forêt et le bois. Les résultats du concours Sylvotrophée 2021 ont été annoncés.

PARTENARIAT AVEC D'AUTRES ACTEURS

Le Bureau du Parc a validé :

- la signature d'un contrat de constitution d'Obligations Réelles Environnementales avec l'association Robin du Bois pour des parcelles forestières situées à Véranne.
- l'avenant à la convention avec le Conservatoire Botanique National du Massif Central pour mettre à disposition de son antenne rhônalpine un nouveau bureau au sein de la Maison du Parc.

DEMANDES DE FINANCEMENT

Le Bureau du Parc a validé :

- la modification du plan de financement du projet porté par le Parc appelé « Plan Paysage pour raisonner la transition énergétique et climatique dans le cadre d'une démarche paysagère » ;
- la demande de soutien financier auprès de la Région (au titre de son soutien aux réseaux de Parcs) pour la mutualisation d'un poste de géomaticien avec les Parcs du Vercors, Haut-Jura, Volcans d'Auvergne, Livradois-Forez et Massif des Bauges ;
- les demandes de soutien financier à la Région dans le cadre du contrat de Parc pour des projets portés par le Parc suivants :
 - l'organisation des « Rendez-vous de Mon Parc », programme de sensibilisation des publics aux enjeux du territoire, pour les années 2022 et 2023,
 - le renouvellement du copieur multi-fonction de la Maison du Parc,
 - la rénovation du martelloscope de Pélussin, outil pédagogique pour sensibiliser le public aux enjeux de la gestion forestière,
 - l'appui au lancement de la Marque « Les Jacquardaires », marque dont les produits seront basés sur la valorisation du savoir-faire rubanier du Pilat,
 - la création d'un observatoire territorial de la forêt dans le cadre de la Charte Forestière de Territoire, projet faisant également appel au soutien de l'Union européenne via le programme LEADER du Pilat ;
- la réponse du Parc à l'appel à projet « Aires terrestres Éducatives » de l'Office Français de la Biodiversité pour les 3 écoles volontaires d'Echalas, de Farnay et de Saint-Romain-les-Atheux ;
- la candidature du Parc au Programme CEE Mobilité Inclusive coordonné par Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement afin de poursuivre les actions du Parc en faveur d'un usage raisonné et partagé de la voiture ;
- la candidature du Parc au Programme « Avenir Montagnes » lancé par l'État dans le cadre du Plan de relance pour bâtir une stratégie touristique en phase avec les enjeux climatiques et écologiques ;
- les demandes de subvention à la Région dans le cadre du Contrat de Parc déposées par :
 - la Commune de Les Haies pour son projet démonstratif d'optimisation de l'éclairage public,
 - la Commune de Chavanay pour la création d'un cheminement touristique au centre-bourg,
 - le CPIE des Monts du Pilat (Marlhes) pour l'acquisition d'une voiture électrique et d'une borne de recharge dans le cadre du projet Pilat autopartage,
 - l'association « Des Pierres et Des Hommes » (Roisey) pour l'acquisition de matériel nécessaire à la réalisation d'un inventaire autorisé par la DRAC d'infrastructures pouvant répondre à des caractéristiques de sites celtes ou néolithiques.

PROGRAMME D'ÉDUCATION AU TERRITOIRE DU PARC

Le Bureau du Parc a validé la proposition faite par le comité de suivi « éducation ». Ainsi, sur 135 candidatures de classes des écoles du Pilat et de ses villes-portes, 60 classes pourront bénéficier du programme d'éducation au territoire sur l'année scolaire 2021-2022.



Parc naturel régional
du Pilat
Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benaÿ 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/ParcduPilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

www.parc-naturel-pilat.fr